

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
BAYONNE
6, Avenue DE MARHUM
64100 BAYONNE

CLASSEMENT AFM

L'Officier du Ministère Public
à

DEHAN SCHINAZI AVOCATS
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Rédacteur : PL

Maître,

Par courrier du 05/09/2023, vous avez souhaité contester l'avis de contravention cité ci dessous pour votre client

Après étude de son dossier, je vous informe que j'ai classé cette contravention, procédé à l'annulation totale de sa majoration et demandé au Bureau National des Droits à conduire la restitution des points.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000203** INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET IMPOSE PAR LE PANNEAU
"STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE.
ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à _____ en date du _____
_____, par procès verbal n° _____ dressé par _____, avec le(s) véhicule(s)
immatriculé(s) :

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BAYONNE, le 27/10/2023

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

